



PREFET DE TARN-ET-GARONNE

Octobre 2015

FICHE n° 20

Le numérique pédagogique à l'école

Service émetteur : DSDEN 82

Coordonnées du service : 05.36.25.76.98

Personne à contacter : monsieur Doussine, IEN de la circonscription de Valence d'Agen

La loi de Refondation de l'École de la République, le plan numérique national, le contrat d'objectifs de l'académie de Toulouse ainsi que le projet académique pointent le nécessaire développement des usages du numériques au service de la réussite de tous les élèves.

Afin d'éclairer cette politique, la DSDEN a élaboré des cartes disponibles à l'adresse suivante : <http://www.ac-toulouse.fr/dsden82/pid33318/les-tice.html> permettant de se faire une idée de l'avancée des différents chantiers dans le département :

- Un **accès à internet sûr** (l'académie fournit un outil proxy) **et continu** : la **carte 1** effectue un état des débits de connexion dans les classes et des types de connexions (filaire ou pas). Un bon débit pour des usages en classe se situerait autour de 8-10 Mo.
- Un équipement des classes en **matériel informatique**. La **carte 2** indique pour chaque commune le pourcentage des classes équipées d'un **pack informatique de base** pour développer ces usages. Les préconisations académiques posent le principe d'un **VPI** (vidéo-projecteur interactif) ou d'un TNI (tableau numérique interactif) par classe associé à **4 EMI** (équipements mobiles individuels) qu'il s'agisse d'ordinateurs portables, de tablettes ou d'hybrides (tablettes équipées d'un clavier). L'académie développe des outils pour aider les collectivités à opérer des choix au niveau des équipements.
- Un **matériel maintenu à niveau** : La **carte 3** indique par commune le taux de matériel de moins de 5 ans. La question de la maintenance se pose souvent au-delà de ce terme.
- L'accès à des services, notamment les Environnements Numériques de Travail (ENT) dans le premier degré, permettent un développement d'usages pertinents. La **carte 4** dresse un état des implantations d'ENT de classes dans le département (au moins une classe dans la commune l'utilise). L'académie développe des outils facilitant la mise en œuvre de ces ENT.

Pour vous accompagner dans cette démarche, des aides ou conseils peuvent vous être apportés sous différentes formes par :

- Les IEN de circonscription et plus particulièrement des conseillers TICE :

Circonscriptions	Conseillers TICE	contacts
Circonscription de Caussade	Eric Logeais	05.36.25.74.40 mai-caussade.ia82@ac-toulouse.fr
Circonscription de Castelsarrasin	Sébastien Carpanedo	05.36.25.74.32 mai-castelsarrasin.ia82@ac-toulouse.fr
Circonscription de Montauban Centre	Luc Delpy	05.36.25.75.68 mai-mtban1.ia82@ac-toulouse.fr
Circonscription de Montauban ASH + Montauban Sud	Philippe Bonafos	06.51.93.88.08 beg82inf@ac-toulouse.fr
Circonscription de Valence d'Agen	Aurélie Jones	05.36.25.76.96 mai-valencedagen.ia82@ac-toulouse.fr

- Monsieur Doussine, IEN de la circonscription de Valence d'Agen en charge des TICE au plan départemental (ien82valencedagen@ac-toulouse.fr ou 05.36.25.76.98).
- La DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), possible sous certaines conditions (contact préfecture, mission animation territoriale : Corinne Boisseaux ou Eric Duperrier au 05 63 22 83 29 ou 31)

Toutefois, comme l'indique le récent rapport de l'OCDE, le développement des matériels et services ne sont pas à eux-seuls garants d'un développement des usages du numérique. Il convient donc de mettre en place **une démarche de formation des enseignants**. Pour promouvoir les usages, des observatoires nationaux sont mis en place. Et une politique de formation volontariste est en marche au plan académique, elle est assurée par la MANE (Mission Académique pour le Numérique Educatif). Dans le département, cette année, cinq stages-écoles de deux jours (150 journées-enseignant) sont mis en place et des formations en animations pédagogiques sont mises à disposition de tous les enseignants d'écoles élémentaires sur les thématiques :

- Utiliser un vidéo-projecteur interactif,
- Différencier sa pédagogie par le numérique,
- Utiliser un ENT.

Une observation départementale vise à identifier et à donner à voir des usages du numérique ciblés selon les effets attendus. Cette grille servira aussi à mieux **analyser les pratiques** et à permettre à tous les formateurs de conseiller les enseignants vers une **intégration raisonnée de ces usages aux pratiques d'enseignement**.

Par ailleurs, une réflexion va être engagée avec l'Association des Maires du département pour étudier la faisabilité d'une prise en charge par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale qui pourrait se voir confier l'extension des compétences pour l'informatique scolaire, en complément de son intervention auprès des mairies et syndicats publics pour son matériel informatique.